



INFOS MAIRIE – JUILLET 2021

■ Réunion publique pour l'aménagement urbain – 26 juillet 2021 (salle JM Rousset)

Le lundi 26 juillet à 19 h 00 à la salle Rousset, une réunion publique est organisée sur le thème de l'aménagement urbain. La commission chargée de ce dossier travaille avec le cabinet AUA, composé d'architectes et de paysagistes. Ensemble, ils travaillent sur la programmation urbaine, architecturale et paysagère pour le centre village d'Aveize et la restructuration de ses espaces publics. Au fil des réunions, un projet prend forme quant aux transformations qui vont impacter la place du village. Ce sont des évolutions qui vont perdurer, aussi, la commission aimerait que toute la population puisse venir prendre connaissance de ces travaux envisagés. C'est toujours compliqué quand il s'agit de changer quelques habitudes prises au fil du temps, mais c'est un projet qui doit redessiner l'environnement et le parvis de l'église, pour que celui-ci retrouve sa place comme lieu apaisé, où les piétons soient en sécurité, un lieu de rencontre.



La deuxième tranche de travaux sera consacrée aux rues du village, avec la prise en compte de la circulation automobile et les moyens à mettre en œuvre pour la fluidifier, tout en assurant la sécurité des piétons. C'est un aménagement que nous nous devons de réussir, pour le bien de tous, et c'est pourquoi nous vous convions pour échanger sur le scénario proposé.

■ Fleurissement



L'ensemble de la commission fleurissement viendra par petit groupe les :

**samedi 4 et le jeudi 9 septembre 2021,
le matin,**

pour vous rendre visite et voir vos beaux massifs et vos belles compositions.

Cette année, nous avons décidé de ne plus mettre de note, mais de prendre plus de temps pour échanger entre «amis des fleurs» sur vos astuces de plantations, le choix de vos plants ou bien sur leurs histoires... En effet, les occasions de laisser parler le langage des fleurs ne manquent pas pour exprimer différents sentiments : l'affection, les remerciements... en offrant une plante, un arbuste ou toutes autres fleurs qui garnissent nos jardins et nos extérieurs.

Ainsi, le rendu de ces journées se fera toujours lors de notre soirée prévue en mars.

Si vous êtes désireux de participer «au plaisir de fleurir», vous pouvez encore vous inscrire en Mairie jusqu'au 15 août.

La commission fleurissement vous souhaite un très bel été.

■ Mutuelle Ma commune Ma santé

23 communes des Monts du Lyonnais proposent le dispositif « Ma Commune Ma Santé » : il s'agit d'un dispositif national de mutuelle santé qui s'adresse aux administrés des communes partenaires.

L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants des communes partenaires dont Aveize une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national.

Il s'agit de permettre à tous d'accéder aux soins. En effet, certains habitants renoncent aujourd'hui à se faire soigner, faute de couverture mutuelle suffisante. Sont visées prioritairement les personnes n'ayant pas de mutuelle d'entreprise : retraités, demandeurs d'emplois, travailleurs non-salariés, fonctionnaires... L'offre s'adresse à tout le monde sans questionnaire de santé ni limite d'âge.

Les habitants d'Aveize peuvent être reçus en rendez-vous individuel gratuit. Il s'agit d'un rendez-vous conseil de 30 mn : le conseiller étudie vos besoins ; il peut être à même de vous proposer une complémentaire plus avantageuse (financièrement et en termes de couverture) parmi ceux qu'il propose.

Pour que des comparaisons puissent être faites, pensez à amener lors du rendez-vous le tableau de garantie de votre mutuelle actuelle, ainsi que son coût ! Amenez également votre Carte vitale, votre carte d'identité et votre RIB.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur l'une ou l'autre des permanences suivantes :

- 03/09 de 9h à 12h à Chambost-Longessaigne
- 16/09 de 9h à 12h à St-Laurent-de-Chamousset
- **21/09 de 9h à 12h à Aveize**
- 27/09 de 9h à 12h à Sainte-Catherine
- 07/10 de 14h à 17h à Duerne
- 19/10 de 9h à 12h à Grézieu-le-Marché
- 25/10 de 9h à 12h à Grammond
- 28/10 de 14h à 17h à Coise
- 02/11 de 14h à 17h à Meys
- 16/11 de 14h à 17h à Haute-Rivoire
- **18/11 de 14h à 17h Aveize**
- 23/11 de 9h à 12h à Chevrières
- 02/12 de 14h à 17h à St-Martin-en-Haut
- 07/12 de 14h à 17h à Viricelles
- 13/12 de 14h à 17h à St-Symphorien-sur-Coise



Si par la suite vous souhaitez accéder à l'une des complémentaires santé proposées, vous pourrez, si besoin, être accompagné dans vos démarches administratives lors d'un second rendez-vous.

Si vous souhaitez vous rendre à l'une de ces permanences, il convient de prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie d'Aveize pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

■ Marché nocturne Aveize – 16 juillet 2021



Le marché nocturne aura lieu :

vendredi 16 juillet 2021, à partir de 18 h 30

sur la place du village, suivi d'un feu d'artifice.

Les organisateurs font appel aux producteurs et artisans des Monts du Lyonnais pour animer ce marché !

L'emplacement est gratuit.

**Contact : 04.74.70.58.08
(Office du Tourisme)**

■ Horaires Aveize d'ouverture du Secrétariat de Mairie pendant la période estivale :

Du jeudi 1er juillet au samedi 17 juillet et du lundi 9 août au mardi 31 août :

- **Les lundis et mardis de 8h30 à 12h, les jeudis de 14h à 17h, et les samedis de 9h à 11h30**

Du lundi 19 juillet au samedi 7 août :

- **Les mardis de 9h00 à 12h et les jeudis de 14h à 17h**